

CQP Superviser les Travaux sur Cordes sur Site

Le certifié Superviser les travaux sur cordes sur site assure l'application des mesures de sécurité à mettre en œuvre sur les chantiers, l'organisation de la production, les échanges entre tous les acteurs sur chantier et l'organisation des secours.

Présentiel - Synchron

Informations sur la certification disponibles sur le site : L'union des professionnels des Travaux sur Cordes en France (francetravauxsurcordes.fr)

Public Visé

Toute personne certifiée Travailler sur cordes – Niveau Confirmé disposant d'une expérience significative et souhaitant acquérir des compétences liées à la gestion de la sécurité sur chantier.

Pré Requis

Être titulaire du CQP Travailler sur cordes – Niveau Confirmé.
Être titulaire du SST à jour de recyclage.
Un certificat médical de non-contre-indication de travail en hauteur.
Si les candidats n'ont pas les prérequis, leur candidature sera néanmoins étudiée individuellement selon leur profil et validée par France Travaux sur Cordes.
Une maîtrise suffisante de la langue française écrite et orale.

Modalités d'entrée en formation

Merci de contacter notre centre avant toute demande d'inscription.

Les + métier

Formation certifiante CQP Superviser les Travaux sur Cordes : développez vos compétences en encadrement et sécurité des chantiers en hauteur. Entraînement en site couvert >15m, pratique sur structures variées. Eligible financement.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Encadrer la sécurité sur site en appliquant les mesures de prévention auprès des équipes afin de limiter les risques d'accidents.
- Organiser la production sur site en vérifiant et en appliquant les modes opératoires prévus afin d'assurer la sécurité des travaux.
- Organiser les échanges avec l'ensemble des intervenants à l'oral ou à l'écrit afin de limiter les risques d'accident.
- Organiser les secours en fonction de chaque chantier afin d'anticiper l'évacuation d'une personne.

Méthodes pédagogiques

Mise en situation sur supports variés : structures urbaines, industrielles, éléments en pente, pylônes...

Apports théoriques illustrés par des supports audiovisuels structurés.

Démonstrations techniques suivies de **travaux pratiques encadrés** pour une assimilation progressive des compétences.

Évaluations individuelles en situation avec mise en œuvre concrète par chaque stagiaire.

Parcours pédagogique

Module encadrement de la sécurité : Durée : 3 jours / 21 heures. • Transmission des mesures de prévention • Gestion des équipes et des compétences individuelles • Gestion des EPI sur site

Module organisation de la production : Durée : 2 jours / 14 heures. • Prise en compte, analyse et transmission des modes opératoires • Gestion des balisages et de l'outillage • Gestion du personnel sur site: mise en adéquation des déplacements et des évacuations

Module organisation des échanges : Durée : 2 jours / 14 heures. • Mise en œuvre des briefings et débriefings • Animation et collecte des retours d'expérience • Gestion de la transmission des incidents, presque accidents et accidents • Communication avec les intervenants et les prestataires externes

Module organisation des secours : Durée : 2 jours / 14 heures. • Prise en compte et adaptation des plans de secours • Animation d'exercices de secours • Echanges avec les services de secours externes

Module préparation du Dossier d'expérience : Durée : 1 jour / 7 heures.



Moyens pédagogiques

Formation réalisée sur un site unique couvert, spécifiquement équipé pour les travaux sur cordes, disposant d'une hauteur utile de plus de 15 mètres, permettant une mise en situation réaliste et sécurisée.

Remise d'un livret pédagogique spécifique, distribué en début de session pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur référencé France Travaux sur Cordes

Méthodes et modalités d'évaluation

Epreuve N°1 : Le QCM permettant de vérifier le niveau des connaissances générales théoriques et techniques maîtrisées par le candidat en complément de l'entretien avec les membres du jury.

Epreuve N°2 : Le dossier professionnel permettant de décrire et de contextualiser les expériences professionnelles du candidat pour chacune des compétences du CQP Superviser les travaux sur cordes sur site. Le dossier doit permettre au jury d'apprécier l'étendue des expériences et acquis professionnels du candidat.

Epreuve N°3 : L'entretien avec le jury permettant au candidat de présenter son dossier professionnel, de justifier des choix et des solutions retenues. Les échanges avec le jury restent dans le cadre des compétences à évaluer dans le périmètre du dossier professionnel. Toutes les compétences doivent être validées pour obtenir la certification.

En cas de non-validation, une nouvelle session complète pourra être organisée selon les modalités définies par FTSC.

Par ailleurs, un suivi hebdomadaire est assuré tout au long de la formation grâce à l'évaluation continue réalisée par le(s) formateur(s). Cette démarche permet de mesurer la progression de chaque stagiaire et donne lieu, en fin de parcours, à la délivrance d'une attestation de compétences en fonction du niveau atteint.

Modalités d'accessibilité handicap

Sur demande auprès du référent handicap, par mail à handicap@positivformation.com

Sanction formation

CQP Superviser les Travaux sur Cordes



Durée

77.00 Heures

Effectif

11 Jours De 3 à 6 Personnes

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : RS6551

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Les travaux sur cordes s'avèrent nécessaires au travers différents secteurs d'activité : le bâtiment, les travaux publics, l'industrie ou encore l'évènementiel. Quel que soit le secteur, la compétence des cordistes est sollicitée lorsque les missions à réaliser se font dans une situation où l'accès au chantier et la réalisation passe obligatoirement par l'utilisation de cordes.

La maintenance des bâtiments et infrastructures, la sécurisation des voies de circulation notamment dans les zones où le relief est important et dans une période où les aléas climatiques sont nombreux, a permis une progression permanente de la fonction dans les secteurs d'activité cités. La technique, les équipements, les pratiques professionnelles et la réglementation évoluent régulièrement, de sorte qu'une veille est indispensable pour les entreprises et leurs collaborateurs.

La création du CQP Superviser les travaux sur cordes sur site, vise à professionnaliser et à certifier des compétences liées à la gestion de la sécurité qui étaient précédemment réparties sur plusieurs fonctions entre les cordistes en production, titulaires des CQP niveau initial ou confirmé et les titulaires du CQP Organiser les travaux.

Cette certification répond de façon complémentaire à une tendance croissante de clarification des rôles et responsabilités en termes de délégation de la sécurité entre tous les acteurs du secteur de la construction. Il permet notamment de répondre aux exigences de formalisation de la transmission des consignes, des modes opératoires, des analyses préalables et à la gestion écrite de leurs évolutions en cours de chantier. Aujourd'hui, certifier l'encadrement sur site des interventions d'accès difficiles sur cordes est indispensable pour assurer la sécurité des opérateurs cordistes. La reconnaissance professionnelle liée à la certification permet aux entreprises de développer une culture de sécurité et de prévention des risques au sein des entreprises, et aux cordistes d'acquérir de nouvelles compétences dans leur secteur d'activité.



Positiv' Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 53350813735

Positiv' Formation – Siège Social : Z.A. de l'Hermitière – 9 rue de l'Épine – 35230 ORGERES
Tel : 02 99 42 57 46 – Site internet : www.positivformation.com – e-mail : contact@positivformation.com
SAS au capital de 50 000 euros – N° Siret : 48825128100033 – N° TVA Intra : FR20488251281 – Code NAF : 8559A